Question orale de Caroline Cassart, Députée, à François Desquesnes, Vice-Président et Ministre de la Mobilité et des Infrastructures, concernant **La N638 à Ocquier**

La traversée du village d'Ocquier par la N638, sur le territoire de la commune de Clavier, constitue une source de préoccupation majeure pour les autorités communales et les riverains et ce, depuis de nombreuses années.

En effet, la réfection de la Grand'Rue est attendue depuis plus de vingt ans. L'état de la voirie se degrade, notamment, sous l'effet du passage répété de charrois lourds. Les pavés se disloquent progressivement, tandis que les vibrations générées par ce trafic affectent également les habitations situées le long de cet axe. Pour rappel, cette route traverse un centre habité avec des commerces et de nombreux services. Cette situation suscite dès lors des questions tant en matière de sécurité que de qualité de vie des riverains.

Lors d'une récente inauguration à Ocquier, vous avez indiqué que la commune de Clavier avait placé la N638 au premier rang de ses priorités dans le cadre des consultations menées en vue du prochain plan d'investissement wallon couvrant la période 2027–2033. Vous avez également souligné que ce dossier était déjà bien connu de la Direction des Routes de Liège et que les principales difficultés techniques avaient d'ores et déjà été identifiées.

Toutefois, il me revient qu'une autre alternative serait envisagée, à savoir la création d'un contournement permettant d'éviter le centre du village.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous faire le point sur ce dossier? Confirmez-vous l'existence d'une alternative, à savoir la création d'un contournement permettant d'éviter le centre du village? Le projet sera-t-il effectivement inscrit dans le prochain plan d'investissement 2027-2033 et, dans l'affirmative, avec quel degré de priorité? Enfin, au vu des problèmes de sécurité et des nuissances liées au charroi lourd, des interventions provisoires ou des mesures de sécurisation sont-elles envisagées dans l'attente de la réfection complète de cette traversée?

La réponse du Ministre

Comme indiqué dans la DPR : « le Gouvernement portera une attention particulière sur la sécurisation des traversées, la mise en place localisée de zones apaisées en agglomération en concertation avec les riverains. »

La réfection de la N638 dans la traversée de Ocquier figure bien parmi les nombreux besoins qui ont été identifiés par l'administration dans le cadre de l'élaboration du prochain plan Infrastructure 2027-2033. Celui-ci est toujours en cours de priorisation et sera soumis prochainement au Gouvernement.

Le dossier de la réhabilitation de traversée de Ocquier est toutefois complexe. Il s'inscrit dans un village à valeur patrimoniale reconnue, avec une chaussée en pavés, qui subit un trafic de transit lourd dû aux industries locales. A cela s'ajoute la gestion d'inondations liées à la vétusté de l'égouttage. Le projet du SPW MI doit donc se mener en collaboration avec la Commune et la SPGE.

En attendant, des mesures de sécurisation ont été menées par le SPW MI en concertation avec les autorités communales et la police. Il s'agit de la création de zones de stationnement avec passages alternés. Ces aménagements ont déjà permis de constater une réduction effective des vitesses dans la traversée du village.

Concernant la proposition de la création d'un contournement, il s'agit d'une idée qui a été émise récemment lors d'une réunion de CPSR et pour lesquels j'ai eu un échange avec les autorités communales et l'ingénieur de district. Toutefois, il ne s'agit, pour le moment, que d'une idée dont la faisabilité et le coût n'ont absolument pas été analysés à ce stade.

J'ai sollicité un rapport de faisabilité auprès de mes services.